

États financiers annuels

pour l'exercice clos le 31 décembre 2025

États de la situation financière (en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Aux 31 décembre 2025 et 2024 (note 1)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Actif		
Actif courant		
Placements (actifs financiers non dérivés) † (notes 2 et 3)	469 394	1 415 250
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	324	716
Espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2k)	92 157	199 378
Intérêts à recevoir	2 977	8 212
Montant à recevoir à l'émission de parts	1 079	745
Autres montants à recevoir	–	1
Total de l'actif	565 931	1 624 302
Passif		
Passif courant		
Obligation de remboursement des espèces reçues en garantie pour prêt de titres (note 2k)	92 157	199 378
Montant à payer au rachat de parts	836	555
Autres charges à payer	–	1
Total du passif	92 993	199 934
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 5)	472 938	1 424 368
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie		
Catégorie A	283 804	268 215
Catégorie privilégiée	82 845	100 055
Catégorie F	5 126	5 427
Catégorie Plus-F	6 674	6 985
Catégorie O	94 489	1 043 686
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (\$) (note 5)		
Catégorie A	9,83	9,99
Catégorie privilégiée	8,79	8,93
Catégorie F	8,28	8,40
Catégorie Plus-F	8,68	8,81
Catégorie O	8,77	8,91

† Prêt de titres

Les tableaux ci-après indiquent que le Fonds avait des actifs qui faisaient l'objet d'opérations de prêt de titres en cours aux 31 décembre 2025 et 2024.

	Valeur globale des titres prêtés (en milliers de dollars)	Valeur globale de la garantie donnée (en milliers de dollars)
31 décembre 2025	129 968	133 820
31 décembre 2024	413 302	428 471

Type de garantie* (en milliers de dollars)

	i	ii	iii	iv
31 décembre 2025	92 157	41 663	–	–
31 décembre 2024	199 378	229 093	–	–

* Les définitions se trouvent à la note 2k.

Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 8 août 1997 (la date de création).

Catégorie	Date de début des activités
Catégorie A	22 septembre 1997
Catégorie privilégiée	24 novembre 2011
Catégorie F	6 juillet 2020
Catégorie Plus-F	22 juin 2012
Catégorie O	22 mai 2013

États du résultat global

(en milliers de dollars, sauf les montants par part et le nombre moyen de parts)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024 (note 1)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Profit net (perte nette) sur instruments financiers		
Intérêts aux fins de distribution	18 657	53 793
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(33 659)	(23 751)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	–	1
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	32 050	38 869
Profit net (perte nette) sur instruments financiers	17 048	68 912
Autres produits		
Revenu tiré du prêt de titres ±	256	638
Total des autres produits	256	638
Charges (note 6)		
Frais de gestion ±±	3 942	3 848
Frais d'administration fixes ±±±	355	343
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	1	1
Coûts de transaction	–	–
Total des charges avant les renoncations/prises en charge	4 298	4 192
Renoncations/prises en charge par le gestionnaire	(614)	(631)
Total des charges après les renoncations/prises en charge	3 684	3 561
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	13 620	65 989
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie (à l'exclusion des distributions)		
Catégorie A	4 653	7 631
Catégorie privilégiée	2 241	3 915
Catégorie F	108	182
Catégorie Plus-F	174	261
Catégorie O	6 444	54 000
Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par catégorie (en milliers)		
Catégorie A	28 143	27 271
Catégorie privilégiée	10 474	10 926
Catégorie F	634	662
Catégorie Plus-F	787	731
Catégorie O	17 797	143 586
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions) (\$)		
Catégorie A	0,18	0,28
Catégorie privilégiée	0,21	0,35
Catégorie F	0,16	0,28
Catégorie Plus-F	0,23	0,36
Catégorie O	0,36	0,37

± Revenu tiré du prêt de titres (note 2k)

	31 décembre 2025		31 décembre 2024	
	(en milliers de dollars)	% du revenu brut tiré du prêt de titres	(en milliers de dollars)	% du revenu brut tiré du prêt de titres
Revenu brut tiré du prêt de titres	3 815	100,0	15 663	100,0
Intérêts versés sur la garantie	(3 474)	(91,1)	(14 818)	(94,6)
Retenues d'impôt	–	–	(4)	–
Rémunération des placeurs pour compte – Bank of New York Mellon Corp. (The)	(85)	(2,2)	(203)	(1,3)
Revenu tiré du prêt de titres	256	6,7	638	4,1

±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie A	1,00 %
Catégorie privilégiée	0,75 %
Catégorie F	0,75 %
Catégorie Plus-F	0,60 %
Catégorie O	0,00 %

±±± Frais d'administration fixes (note 6)

Catégorie	Frais
Catégorie A	0,10 %
Catégorie privilégiée	0,04 %
Catégorie F	0,04 %
Catégorie Plus-F	0,04 %
Catégorie O	s. o.

Fournisseur de services (note 9)

Les montants versés par le Fonds (incluant toutes les taxes applicables) à Compagnie Trust CIBC Mellon au titre des services de prêt de titres pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024 étaient les suivants :

	2025	2024
(en milliers de dollars)	85	213

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
(en milliers de dollars)

Pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024 (note 1)

	Parts de catégorie A		Parts de catégorie privilégiée		Parts de catégorie F		Parts de catégorie Plus-F	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	4 653	7 631	2 241	3 915	108	182	174	261
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡								
Du revenu de placement net	(8 865)	(5 735)	(3 660)	(2 883)	(188)	(141)	(289)	(201)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(8 865)	(5 735)	(3 660)	(2 883)	(188)	(141)	(289)	(201)
Transactions sur parts rachetables								
Montant reçu à l'émission de parts	49 179	39 385	15 274	33 274	987	1 378	2 081	2 490
Montant reçu au réinvestissement des distributions	8 855	5 727	3 616	2 855	181	136	265	184
Montant payé au rachat de parts	(38 233)	(73 630)	(34 681)	(22 811)	(1 389)	(1 844)	(2 542)	(1 689)
Total des transactions sur parts rachetables	19 801	(28 518)	(15 791)	13 318	(221)	(330)	(196)	985
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	15 589	(26 622)	(17 210)	14 350	(301)	(289)	(311)	1 045
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	268 215	294 837	100 055	85 705	5 427	5 716	6 985	5 940
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	283 804	268 215	82 845	100 055	5 126	5 427	6 674	6 985

Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)

Aux 31 décembre 2025 et 2024

Solde au début de la période	26 857	29 791	11 206	9 683	646	686	793	680
Parts rachetables émises	4 952	4 009	1 712	3 789	118	167	236	287
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	891	581	407	324	22	16	30	21
Total des parts rachetables émises	32 700	34 381	13 325	13 796	786	869	1 059	988
Parts rachetables rachetées	(3 843)	(7 524)	(3 903)	(2 590)	(167)	(223)	(290)	(195)
Solde à la fin de la période	28 857	26 857	9 422	11 206	619	646	769	793

Parts de catégorie O

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)	6 444	54 000
Distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables ‡		
Du revenu de placement net	(3 834)	(41 977)
Total des distributions versées ou à verser aux porteurs de parts rachetables	(3 834)	(41 977)
Transactions sur parts rachetables		
Montant reçu à l'émission de parts	57 183	79 091
Montant reçu au réinvestissement des distributions	3 834	41 977
Montant payé au rachat de parts	(1 012 824)	(406 657)
Total des transactions sur parts rachetables	(951 807)	(285 589)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(949 197)	(273 566)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	1 043 686	1 317 252
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	94 489	1 043 686

Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 5)

Aux 31 décembre 2025 et 2024

Solde au début de la période	117 104	149 072
Parts rachetables émises	6 455	9 101
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	433	4 782
Total des parts rachetables émises	123 992	162 955
Parts rachetables rachetées	(113 224)	(45 851)
Solde à la fin de la période	10 768	117 104

‡ Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 7)

En décembre 2025, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2035 à 2045
141 940	-

**Tableaux des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)**

Pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024 (note 1)

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	13 620	65 989
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	33 659	23 751
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(32 050)	(38 869)
Achat de placements	(471 452)	(1 295 249)
Produits de la vente de placements	436 137	1 594 152
Intérêts à recevoir	5 235	1 450
Autres montants à recevoir	1	1
Autres charges à payer et autres passifs	(1)	(1)
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(14 851)	351 224
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Montant reçu à l'émission de parts	124 370	155 518
Montant payé au rachat de parts	(109 826)	(506 089)
Distributions versées aux porteurs de parts	(85)	(58)
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement	14 459	(350 629)
Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période	(392)	595
Perte (profit) de change sur la trésorerie	-	-
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	716	121
Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période	324	716
Intérêts reçus	23 892	55 243

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2025

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
OBLIGATIONS CANADIENNES							
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada							
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,75 %	2030/06/15		5 275 000	5 050	4 998	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,10 %	2031/03/15		3 175 000	2 983	2 868	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,40 %	2031/03/15		850 000	834	780	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	1,60 %	2031/12/15	série 101	350 000	343	319	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,15 %	2031/12/15	série 104	1 300 000	1 279	1 225	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	2,45 %	2031/12/15		500 000	491	479	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,65 %	2033/06/15		3 075 000	3 003	3 129	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	4,15 %	2033/06/15		675 000	678	709	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	4,25 %	2034/03/15		3 550 000	3 789	3 745	
Fiducie du Canada pour l'habitation n° 1	3,50 %	2034/12/15		5 425 000	5 546	5 411	
CPPIB Capital Inc.	3,00 %	2028/06/15		5 625 000	5 579	5 653	
CPPIB Capital Inc.	1,95 %	2029/09/30		200 000	195	193	
CPPIB Capital Inc.	2,25 %	2031/12/01		225 000	218	212	
CPPIB Capital Inc.	3,95 %	2032/06/02		250 000	249	258	
CPPIB Capital Inc.	4,30 %	2034/06/02		1 150 000	1 201	1 201	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2027/03/01		10 675 000	10 191	10 528	
Gouvernement du Canada	2,50 %	2027/08/01		17 000 000	16 961	16 988	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2027/08/24		775 000	783	784	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2028/09/01		22 775 000	22 926	23 093	
Gouvernement du Canada	1,25 %	2030/06/01		25 425 000	23 352	23 665	
Gouvernement du Canada	1,50 %	2031/06/01		14 750 000	14 018	13 615	
Gouvernement du Canada	2,00 %	2032/06/01		275 000	240	257	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2033/06/01		8 325 000	7 913	8 064	
Gouvernement du Canada	5,75 %	2033/06/01		9 450 000	11 282	11 003	
Gouvernement du Canada	3,25 %	2033/12/01		7 775 000	7 786	7 765	
Gouvernement du Canada	3,00 %	2034/06/01		4 350 000	4 309	4 252	
Gouvernement du Canada	5,00 %	2037/06/01		2 025 000	2 347	2 310	
Gouvernement du Canada	2,00 %	2051/12/01		1 000 000	692	698	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2055/12/01		3 650 000	3 069	2 940	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2057/12/01		23 000 000	22 176	21 533	
Maritime Link Financing Trust	3,50 %	2052/12/01	série A, fonds d'amortissement, remb. par antic.	145 384	142	136	
PSP Capital Inc.	1,50 %	2028/03/15		375 000	372	365	
PSP Capital Inc.	3,75 %	2029/06/15		275 000	276	282	
PSP Capital Inc.	2,05 %	2030/01/15	série 12	1 075 000	1 017	1 034	
PSP Capital Inc.	2,60 %	2032/03/01		525 000	516	503	
PSP Capital Inc.	4,15 %	2033/06/01		625 000	632	649	
PSP Capital Inc.	4,25 %	2055/12/01	remb. par antic.	1 000 000	921	939	
Royal Office Finance L.P.	5,21 %	2032/11/12	série A, fonds d'amortissement, remb. par antic.	298 608	299	322	
					183 658	182 905	38,7 %
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux							
55 School Board Trust	5,90 %	2033/06/02	série A, remb. par antic.	725 000	818	826	
CDP Financière inc.	4,20 %	2030/12/02		300 000	303	313	
CDP Financière inc.	3,65 %	2035/06/02		2 000 000	1 992	1 963	
Financement-Québec	5,25 %	2034/06/01		1 300 000	1 707	1 438	
First Nations Finance Authority	3,05 %	2028/06/01	série 2017-1	125 000	132	126	
First Nations Finance Authority	2,85 %	2032/06/01		250 000	246	241	
First Nations Finance Authority	4,10 %	2034/06/01	série 2017-1	1 775 000	1 799	1 819	
Hydro-Québec	2,00 %	2028/09/01		100 000	89	98	
Hydro-Québec	3,40 %	2029/09/01		425 000	421	431	
Hydro-Québec	6,00 %	2031/08/15	série JG	225 000	300	256	
Hydro-Québec	6,50 %	2035/02/15	série 19	900 000	1 375	1 080	
Hydro-Québec	6,00 %	2040/02/15		1 000 000	1 368	1 173	
Hydro-Québec	5,00 %	2045/02/15	série JM	4 725 000	5 328	4 933	
Hydro-Québec	5,00 %	2050/02/15	série JN	1 100 000	1 454	1 147	
Hydro-Québec	4,00 %	2055/02/15		600 000	755	533	
Labrador-Island Link Funding Trust	3,86 %	2045/12/01	série B, remb. par antic.	100 000	102	92	
Labrador-Island Link Funding Trust	3,85 %	2053/12/01	série C, remb. par antic.	325 000	327	290	
Muskat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,63 %	2029/06/01	série A, remb. par antic.	100 000	102	102	
Muskat Falls / Labrador Transmission Assets Funding Trust	3,38 %	2057/06/01		400 000	408	324	
			coupon à taux croissant, fonds d'amortissement, remb. par antic.				
New Brunswick F-M Project Co. Inc.	6,47 %	2027/11/30		562 807	623	583	
Newfoundland & Labrador Hydro	3,60 %	2045/12/01		200 000	186	169	
Ontario Power Generation Inc.	3,32 %	2027/10/04	remb. par antic.	100 000	100	101	
Ontario Power Generation Inc.	2,98 %	2029/09/13	série 4, remb. par antic.	250 000	247	247	
Ontario Power Generation Inc.	3,22 %	2030/04/08	remb. par antic.	400 000	423	396	
Ontario Power Generation Inc.	4,92 %	2032/07/19	remb. par antic.	1 000 000	1 052	1 057	
Ontario Power Generation Inc.	4,25 %	2049/01/18	remb. par antic.	125 000	125	113	
Ontario Power Generation Inc.	2,95 %	2051/02/21	remb. par antic.	200 000	190	142	
Ontario School Boards Financing Corp.	6,55 %	2026/10/19		5 896	7	6	
			série 02A2, fonds d'amortissement, remb. par antic.				
Ontario School Boards Financing Corp.	5,90 %	2027/10/11		146 850	148	151	
			série 03A2, fonds d'amortissement, remb. par antic.				
Ontario School Boards Financing Corp.	5,80 %	2028/11/07		129 174	129	135	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Ontario School Boards Financing Corp.	4,79 %	2030/08/08	série 05A1, fonds d'amortissement, remb. par antic.	334 136	334	347	
Ontario School Boards Financing Corp.	5,07 %	2031/04/18	série 06A1, fonds d'amortissement, remb. par antic.	269 711	275	283	
Ontario Teachers' Finance Trust	1,10 %	2027/10/19		300 000	295	292	
Ontario Teachers' Finance Trust	4,15 %	2029/11/01		200 000	200	208	
Province d'Alberta	2,90 %	2028/12/01		850 000	862	852	
Province d'Alberta	2,90 %	2029/09/20		775 000	798	774	
Province d'Alberta	1,65 %	2031/06/01		1 350 000	1 286	1 246	
Province d'Alberta	3,90 %	2033/12/01		1 475 000	1 480	1 507	
Province d'Alberta	4,50 %	2040/12/01		225 000	266	230	
Province d'Alberta	3,45 %	2043/12/01		4 100 000	3 599	3 579	
Province d'Alberta	3,10 %	2050/06/01		2 100 000	1 993	1 636	
Province de la Colombie-Britannique	2,95 %	2028/12/18		650 000	683	653	
Province de la Colombie-Britannique	5,70 %	2029/06/18		800 000	863	873	
Province de la Colombie-Britannique	2,20 %	2030/06/18		1 100 000	1 086	1 060	
Province de la Colombie-Britannique	1,55 %	2031/06/18		1 875 000	1 777	1 719	
Province de la Colombie-Britannique	3,20 %	2032/06/18		1 975 000	1 929	1 955	
Province de la Colombie-Britannique	3,55 %	2033/06/18		300 000	289	300	
Province de la Colombie-Britannique	4,70 %	2037/06/18		1 750 000	2 219	1 845	
Province de la Colombie-Britannique	4,95 %	2040/06/18		600 000	816	641	
Province de la Colombie-Britannique	4,30 %	2042/06/18		900 000	992	885	
Province de la Colombie-Britannique	3,20 %	2044/06/18		4 800 000	4 006	3 998	
Province de la Colombie-Britannique	2,80 %	2048/06/18	série BCCD-35	1 075 000	1 134	800	
Province de la Colombie-Britannique	2,95 %	2050/06/18		900 000	762	678	
Province de la Colombie-Britannique	4,25 %	2053/12/18		175 000	173	164	
Province du Manitoba	2,75 %	2029/06/02		600 000	655	597	
Province du Manitoba	2,05 %	2030/06/02		600 000	600	575	
Province du Manitoba	2,05 %	2031/06/02		100 000	87	94	
Province du Manitoba	3,90 %	2032/12/02		425 000	422	436	
Province du Manitoba	3,80 %	2033/06/02		200 000	198	203	
Province du Manitoba	5,70 %	2037/03/05		500 000	585	570	
Province du Manitoba	4,65 %	2040/03/05		1 050 000	1 314	1 083	
Province du Manitoba	4,10 %	2041/03/05		600 000	719	578	
Province du Manitoba	4,05 %	2045/09/05		400 000	495	370	
Province du Manitoba	2,85 %	2046/09/05		725 000	650	552	
Province du Manitoba	3,20 %	2050/03/05		100 000	100	78	
Province du Manitoba	2,05 %	2052/09/05		275 000	221	165	
Province du Manitoba	3,15 %	2052/09/05		100 000	85	77	
Province du Manitoba	3,80 %	2053/09/05		225 000	202	194	
Province du Nouveau-Brunswick	3,10 %	2028/08/14		400 000	439	403	
Province du Nouveau-Brunswick	2,55 %	2031/08/14		475 000	448	457	
Province du Nouveau-Brunswick	4,45 %	2033/08/14		175 000	174	185	
Province du Nouveau-Brunswick	4,65 %	2035/09/26		100 000	96	106	
Province du Nouveau-Brunswick	4,55 %	2037/03/26		550 000	626	571	
Province du Nouveau-Brunswick	4,80 %	2041/06/03		525 000	679	546	
Province du Nouveau-Brunswick	3,55 %	2043/06/03		100 000	89	88	
Province du Nouveau-Brunswick	3,10 %	2048/08/14		125 000	124	97	
Province du Nouveau-Brunswick	3,05 %	2050/08/14		700 000	765	533	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,25 %	2027/06/02		500 000	493	491	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,85 %	2029/06/02		775 000	823	772	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	1,75 %	2030/06/02		500 000	478	472	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,05 %	2031/06/02		425 000	411	399	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	5,70 %	2035/10/17		100 000	104	114	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,70 %	2048/10/17		275 000	286	234	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	2,65 %	2050/10/17	série 7H	1 100 000	999	761	
Province de Terre-Neuve-et-Labrador	3,15 %	2052/12/02		350 000	334	265	
Province de la Nouvelle-Écosse	2,10 %	2027/06/01		550 000	506	547	
Province de la Nouvelle-Écosse	4,05 %	2029/06/01		200 000	205	207	
Province de la Nouvelle-Écosse	2,00 %	2030/09/01		550 000	544	524	
Province de la Nouvelle-Écosse	2,40 %	2031/12/01		275 000	270	261	
Province de la Nouvelle-Écosse	6,60 %	2031/12/01		125 000	133	147	
Province de la Nouvelle-Écosse	4,90 %	2035/06/01		100 000	99	108	
Province de la Nouvelle-Écosse	4,50 %	2037/06/01		575 000	699	595	
Province de la Nouvelle-Écosse	3,15 %	2051/12/01		775 000	817	597	
Province de la Nouvelle-Écosse	3,50 %	2062/06/02		200 000	192	159	
Province d'Ontario	3,40 %	2028/09/08		350 000	349	355	
Province d'Ontario	1,55 %	2029/11/01		375 000	353	356	
Province d'Ontario	2,05 %	2030/06/02		2 075 000	2 120	1 988	
Province d'Ontario	2,15 %	2031/06/02		2 725 000	2 698	2 581	
Province d'Ontario	3,75 %	2032/06/02		5 075 000	5 035	5 185	
Province d'Ontario	5,85 %	2033/03/08		1 675 000	2 133	1 921	
Province d'Ontario	3,65 %	2033/06/02		5 675 000	5 678	5 725	
Province d'Ontario	5,60 %	2035/06/02		5 250 000	6 404	5 999	
Province d'Ontario	8,25 %	2036/06/20		850 000	1 269	1 144	
Province d'Ontario	4,70 %	2037/06/02		2 600 000	3 219	2 751	
Province d'Ontario	4,60 %	2039/06/02		2 575 000	3 376	2 675	
Province d'Ontario	4,65 %	2041/06/02		2 600 000	2 949	2 685	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Province d'Ontario	2,80 %	2048/06/02		7 050 000	5 538	5 293	
Province d'Ontario	2,90 %	2049/06/02		3 200 000	2 972	2 424	
Province d'Ontario	2,65 %	2050/12/02		8 400 000	6 074	5 989	
Province d'Ontario	1,90 %	2051/12/02		1 800 000	1 075	1 074	
Province d'Ontario	2,55 %	2052/12/02		1 425 000	986	980	
Province d'Ontario	3,75 %	2053/12/02		2 500 000	2 243	2 172	
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	6,10 %	2027/07/29		200 000	235	210	
Province de l'Île-du-Prince-Édouard	1,20 %	2028/02/11		350 000	346	339	
Province de Québec	2,30 %	2029/09/01		900 000	943	879	
Province de Québec	6,00 %	2029/10/01	série OS	300 000	405	332	
Province de Québec	1,90 %	2030/09/01		4 425 000	4 393	4 193	
Province de Québec	2,10 %	2031/05/27		200 000	195	189	
Province de Québec	1,50 %	2031/09/01		975 000	901	885	
Province de Québec	3,65 %	2032/05/20		100 000	100	101	
Province de Québec	3,25 %	2032/09/01		2 100 000	1 963	2 074	
Province de Québec	4,00 %	2035/09/01		5 000 000	5 063	5 039	
Province de Québec	5,75 %	2036/12/01		1 725 000	1 951	1 977	
Province de Québec	5,00 %	2038/12/01		2 025 000	2 500	2 175	
Province de Québec	4,25 %	2043/12/01		2 450 000	2 465	2 356	
Province de Québec	3,50 %	2048/12/01		2 975 000	3 512	2 482	
Province de Québec	2,85 %	2053/12/01		3 925 000	2 917	2 810	
Province de Québec	4,40 %	2055/12/01		2 100 000	2 093	2 004	
Province de la Saskatchewan	3,05 %	2028/12/02		1 100 000	1 197	1 107	
Province de la Saskatchewan	2,20 %	2030/06/02		1 150 000	1 099	1 109	
Province de la Saskatchewan	2,15 %	2031/06/02		500 000	492	473	
Province de la Saskatchewan	4,75 %	2040/06/01	série GC	725 000	916	761	
Province de la Saskatchewan	3,90 %	2045/06/02		1 100 000	1 333	1 008	
Province de la Saskatchewan	3,30 %	2048/06/02		600 000	636	490	
Province de la Saskatchewan	3,10 %	2050/06/02		725 000	786	564	
Province de la Saskatchewan	4,20 %	2054/12/02		225 000	223	210	
					158 674	147 085	31,1 %
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux							
Aéroports de Montréal	5,67 %	2037/10/16	série H, remb. par antic.	100 000	103	110	
Aéroports de Montréal	5,47 %	2040/04/16	série I, remb. par antic.	825 000	1 055	886	
Autorité aéroportuaire de Calgary	3,20 %	2036/10/07	série A, remb. par antic.	300 000	291	270	
Autorité aéroportuaire de Calgary	3,45 %	2041/10/07	série C, remb. par antic.	375 000	366	325	
Ville du Grand Sudbury	2,42 %	2050/03/12		100 000	100	66	
Ville de Montréal	3,00 %	2027/09/01		100 000	100	101	
Ville de Montréal	1,75 %	2030/09/01		475 000	457	445	
Ville de Montréal	2,00 %	2031/09/01		275 000	269	255	
Ville de Montréal	4,10 %	2034/12/01		500 000	492	506	
Ville de Montréal	3,15 %	2036/12/01		125 000	125	113	
Ville de Montréal	3,50 %	2038/12/01		350 000	367	319	
Ville de Montréal	2,40 %	2041/12/01		425 000	399	320	
Ville de Montréal	6,00 %	2043/06/01		295 000	299	339	
Ville d'Ottawa	3,10 %	2048/07/27		100 000	95	77	
Ville d'Ottawa	2,50 %	2051/05/11		350 000	338	234	
Ville d'Ottawa	4,20 %	2053/07/30		100 000	100	91	
Ville de Toronto	2,65 %	2029/11/09		200 000	202	198	
Ville de Toronto	3,50 %	2036/06/02		650 000	609	622	
Ville de Toronto	2,60 %	2039/09/24		75 000	74	61	
Ville de Toronto	5,20 %	2040/06/01		200 000	208	216	
Ville de Toronto	4,70 %	2041/06/01		100 000	100	102	
Ville de Toronto	2,85 %	2041/11/23		250 000	241	203	
Ville de Toronto	3,80 %	2042/12/13		175 000	170	159	
Ville de Toronto	4,40 %	2042/12/14		100 000	100	98	
Ville de Toronto	3,25 %	2046/06/24		75 000	71	60	
Ville de Toronto	3,20 %	2048/08/01		100 000	100	78	
Ville de Toronto	4,50 %	2055/03/11		500 000	491	479	
Ville de Vancouver	2,85 %	2027/11/03		150 000	150	151	
Ville de Vancouver	2,30 %	2031/11/05		100 000	100	95	
Ville de Winnipeg	5,90 %	2029/02/02	série VW	190 000	199	206	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	6,45 %	2029/07/30		89 519	96	96	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	7,10 %	2031/06/04		150 000	213	174	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	3,26 %	2037/06/01	remb. par antic.	125 000	125	112	
Autorité aéroportuaire du Grand Toronto	3,15 %	2051/10/05	série 21-1, remb. par antic.	250 000	238	191	
Municipal Finance Authority of British Columbia	4,95 %	2027/12/01		200 000	232	208	
Municipal Finance Authority of British Columbia	3,05 %	2028/10/23		775 000	856	779	
Municipal Finance Authority of British Columbia	4,50 %	2028/12/03		125 000	125	131	
Municipal Finance Authority of British Columbia	2,50 %	2041/09/27		325 000	316	254	
L'Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa	3,93 %	2045/06/09	série E, fonds d'amortissement, remb. par antic.	85 503	85	78	
Municipalité régionale de Peel	4,25 %	2033/12/02		100 000	100	104	
Municipalité régionale de Peel	3,85 %	2042/10/30		125 000	140	114	
Municipalité régionale de York	2,35 %	2027/06/09		200 000	189	199	
Municipalité régionale de York	2,65 %	2029/04/18		300 000	303	297	
Municipalité régionale de York	2,15 %	2031/06/22		475 000	465	448	
Municipalité régionale de York	4,05 %	2034/05/01		100 000	100	102	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
South Coast British Columbia Transportation Authority	3,25 %	2028/11/23		100 000	100	101	
South Coast British Columbia Transportation Authority	4,45 %	2044/06/09		100 000	117	97	
South Coast British Columbia Transportation Authority	3,85 %	2052/02/09		100 000	102	86	
Université d'Ottawa	2,64 %	2060/02/13	série C, remb. par antic.	125 000	125	75	
Université de Toronto	6,78 %	2031/07/18	remb. par antic.	200 000	210	228	
Université de Toronto	5,84 %	2043/12/15	série B	225 000	261	247	
Administration de l'aéroport de Vancouver	7,43 %	2026/12/07	série B, coupon à taux croissant, remb. par antic.	250 000	301	260	
Administration de l'aéroport de Vancouver	2,80 %	2050/09/21	série J, remb. par antic.	150 000	150	108	
Winnipeg Airports Authority Inc.	3,04 %	2051/02/03	série G, remb. par antic.	475 000	460	338	
Université York	5,84 %	2044/05/04		275 000	275	301	
					13 455	12 313	2,6 %
Obligations de sociétés							
407 International Inc.	6,47 %	2029/07/27	série 99-A2, remb. par antic.	575 000	718	635	
407 International Inc.	3,14 %	2030/03/06	remb. par antic.	125 000	125	125	
407 International Inc.	5,96 %	2035/12/03		275 000	338	313	
407 International Inc.	3,65 %	2044/09/08	remb. par antic.	175 000	175	151	
407 International Inc.	3,83 %	2046/05/11	remb. par antic.	350 000	406	306	
407 International Inc.	3,72 %	2048/05/11	remb. par antic.	125 000	125	106	
407 International Inc.	2,84 %	2050/03/07	remb. par antic.	150 000	150	108	
407 International Inc.	4,86 %	2053/07/31	série 23A1, remb. par antic.	100 000	100	100	
407 International Inc.	4,68 %	2053/10/07	remb. par antic.	100 000	100	97	
407 International Inc.	4,89 %	2054/04/04	remb. par antic.	100 000	100	100	
AIMCo Realty Investors L.P.	2,71 %	2029/06/01	série 4, remb. par antic.	650 000	639	638	
Alberta PowerLine L.P.	4,07 %	2053/12/01	fonds d'amortissement	489 964	517	433	
Alectra Inc.	1,75 %	2031/02/11	remb. par antic.	400 000	391	370	
Alimentation Couche-Tard Inc.	5,59 %	2030/09/25	remb. par antic.	325 000	326	351	
AltaGas Ltd.	3,98 %	2027/10/04	remb. par antic.	100 000	100	101	
AltaGas Ltd.	2,48 %	2030/11/30	remb. par antic.	150 000	150	142	
AltaGas Ltd.	5,14 %	2034/03/14	remb. par antic.	100 000	100	105	
AltaLink L.P.	5,25 %	2036/09/22	remb. par antic.	350 000	444	378	
AltaLink L.P.	3,99 %	2042/06/30	remb. par antic.	500 000	573	459	
AltaLink L.P.	4,92 %	2043/09/17		175 000	175	179	
AltaLink L.P.	4,05 %	2044/11/21	série 14-3, remb. par antic.	100 000	100	91	
AltaLink L.P.	3,72 %	2046/12/03	remb. par antic.	100 000	100	86	
ARC Resources Ltd.	3,47 %	2031/03/10	remb. par antic.	500 000	500	488	
Athabasca Indigenous Midstream L.P.	6,07 %	2042/02/05	fonds d'amortissement, remb. par antic.	436 031	437	469	
Avenue Living (2014) L.P.	5,11 %	2030/05/12	remb. par antic.	1 000 000	1 013	1 012	
Banque de Montréal	4,31 %	2027/06/01	remb. par antic.	425 000	425	433	
Banque de Montréal	3,19 %	2028/03/01		1 300 000	1 390	1 304	
Banque de Montréal	5,04 %	2028/05/29	remb. par antic.	475 000	476	495	
Banque de Montréal	4,42 %	2029/07/17	remb. par antic.	400 000	400	414	
Banque de Montréal	3,73 %	2031/06/03	taux variable, remb. par antic.	2 000 000	1 986	2 011	
Banque de Montréal	6,03 %	2033/09/07	taux variable, remb. par antic.	665 000	664	708	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	2,95 %	2027/03/08		2 100 000	2 068	2 102	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	3,10 %	2028/02/02		700 000	652	701	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	3,73 %	2031/06/27	taux variable, remb. par antic.	2 000 000	2 019	2 011	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	3,93 %	2032/05/03	taux variable, remb. par antic.	275 000	265	278	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	5,68 %	2033/08/02	taux variable, remb. par antic.	375 000	371	395	
bclMC Realty Corp.	3,00 %	2027/03/31	remb. par antic.	100 000	106	100	
Bell Canada	8,88 %	2026/04/17		128 000	161	130	
Bell Canada	1,65 %	2027/08/16	remb. par antic.	150 000	150	147	
Bell Canada	6,55 %	2029/05/01	remb. par antic.	100 000	102	109	
Bell Canada	3,65 %	2029/08/14	série M-64, remb. par antic.	500 000	500	502	
Bell Canada	4,55 %	2030/02/09	remb. par antic.	150 000	150	155	
Bell Canada	3,00 %	2031/03/17	remb. par antic.	600 000	519	579	
Bell Canada	7,85 %	2031/04/02		150 000	164	175	
Bell Canada	4,30 %	2033/03/14	série M-65, remb. par antic.	500 000	499	502	
Bell Canada	6,10 %	2035/03/16	série M-17, remb. par antic.	500 000	521	558	
Bell Canada	4,35 %	2045/12/18	remb. par antic.	109 000	78	98	
Bell Canada	4,45 %	2047/02/27	remb. par antic.	109 000	79	99	
Bell Canada	5,15 %	2053/02/09	remb. par antic.	150 000	148	147	
BMW Canada Inc.	3,70 %	2029/09/05	série AH	500 000	500	503	
Bridging North America G.P.	4,34 %	2053/08/31	série B, fonds d'amortissement	99 711	103	86	
British Columbia Ferry Services Inc.	4,70 %	2043/10/23	série 13-1, remb. par antic.	425 000	538	420	
British Columbia Investment Management Corp.	4,90 %	2033/06/02		175 000	187	190	
Broadcast Centre Trust	7,53 %	2027/05/01	remb. par antic.	115 119	148	119	
Brookfield Corp.	5,95 %	2035/06/14		275 000	274	304	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	4,19 %	2028/09/11	remb. par antic.	225 000	249	230	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	3,41 %	2029/10/09	remb. par antic.	125 000	125	124	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,71 %	2030/07/27	remb. par antic.	150 000	150	162	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	2,86 %	2032/09/01	remb. par antic.	100 000	100	93	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,44 %	2034/04/25	remb. par antic.	125 000	125	134	
Brookfield Infrastructure Finance ULC	5,95 %	2053/07/27	remb. par antic.	100 000	100	109	
Brookfield Renewable Partners ULC	4,25 %	2029/01/15	remb. par antic.	150 000	150	153	
Brookfield Renewable Partners ULC	3,38 %	2030/01/15	série 12, remb. par antic.	350 000	346	348	
Brookfield Renewable Partners ULC	5,29 %	2033/10/28	remb. par antic.	150 000	150	160	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Brookfield Renewable Partners ULC	3,33 %	2050/08/13	remb. par antic.	100 000	100	74	
BRP Finance ULC	5,84 %	2036/11/05	série 4, remb. par antic.	100 000	100	110	
Bruce Power L.P.	4,01 %	2029/06/21	série 17-2, remb. par antic.	125 000	125	127	
Bruce Power L.P.	4,00 %	2030/06/21	série 20-1, remb. par antic.	500 000	527	507	
Bruce Power L.P.	4,13 %	2033/06/21	série 18-1, remb. par antic.	100 000	100	100	
Bruce Power L.P.	4,75 %	2049/06/21	série 19, remb. par antic.	100 000	100	95	
Corporation Cameco	2,95 %	2027/10/21	série H, remb. par antic.	250 000	246	249	
Corporation Cameco	4,94 %	2031/05/24	remb. par antic.	100 000	100	105	
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	6,40 %	2028/12/11	série B, remb. par antic.	225 000	215	244	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2,25 %	2027/01/07		2 075 000	1 987	2 066	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,95 %	2027/06/29	remb. par antic.	500 000	516	514	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,05 %	2027/10/07	remb. par antic.	1 100 000	1 115	1 136	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,50 %	2028/01/14	remb. par antic.	1 100 000	1 122	1 150	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,20 %	2032/04/07	taux variable, remb. par antic.	1 425 000	1 440	1 444	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,35 %	2033/04/20	taux variable, remb. par antic.	325 000	319	339	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,20 %	2028/07/31	remb. par antic.	100 000	99	100	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,40 %	2033/05/10	remb. par antic.	500 000	490	515	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,60 %	2047/08/01	remb. par antic.	425 000	443	354	
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,70 %	2053/05/10	remb. par antic.	225 000	222	219	
Canadian Natural Resources Ltd.	2,50 %	2028/01/17	remb. par antic.	100 000	100	99	
Canadian Natural Resources Ltd.	4,85 %	2047/05/30	remb. par antic.	175 000	175	166	
Chemin de fer Canadien Pacifique	2,54 %	2028/02/28	remb. par antic.	275 000	272	272	
Chemin de fer Canadien Pacifique	3,15 %	2029/03/13	remb. par antic.	100 000	100	100	
Chemin de fer Canadien Pacifique	4,00 %	2032/06/13	remb. par antic.	200 000	200	201	
Chemin de fer Canadien Pacifique	6,45 %	2039/11/17	remb. par antic.	250 000	345	290	
Chemin de fer Canadien Pacifique	4,80 %	2055/06/13	remb. par antic.	200 000	198	195	
La Société Canadian Tire Ltée	5,37 %	2030/09/16	remb. par antic.	275 000	275	293	
Banque Canadienne de l'Ouest	1,82 %	2027/12/16	remb. par antic.	250 000	244	245	
Capital City Link G.P.	4,39 %	2046/03/31	série A, fonds d'amortissement, remb. par antic.	82 079	82	79	
Capital Power Corp.	4,42 %	2030/02/08	remb. par antic.	225 000	221	231	
Capital Power Corp.	3,15 %	2032/10/01	remb. par antic.	275 000	266	257	
Capital Power Corp.	4,23 %	2033/01/14	série 9, remb. par antic.	1 000 000	990	992	
Capital Power Corp.	5,97 %	2034/01/25	remb. par antic.	350 000	350	384	
CCL Industries Inc.	3,86 %	2028/04/13	série 1, remb. par antic.	75 000	75	76	
Central 1 Credit Union	4,65 %	2028/02/07		275 000	273	282	
CGI inc.	3,99 %	2027/09/07		310 000	310	314	
CGI inc.	2,10 %	2028/09/18	remb. par antic.	225 000	219	219	
CGI inc.	4,15 %	2029/09/05	remb. par antic.	215 000	215	219	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,46 %	2026/11/30	série Q, remb. par antic.	125 000	125	125	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,85 %	2027/05/21	série P, remb. par antic.	100 000	100	100	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	4,18 %	2028/03/08	série L, remb. par antic.	100 000	100	102	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	3,53 %	2029/06/11	série M, remb. par antic.	200 000	197	201	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	2,98 %	2030/03/04	série N, remb. par antic.	350 000	350	342	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,40 %	2033/03/01	remb. par antic.	100 000	100	107	
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	5,70 %	2034/02/28	remb. par antic.	150 000	150	163	
Clover L.P.	4,22 %	2034/06/30	série 1B, fonds d'amortissement	95 802	96	96	
Coastal GasLink Pipeline L.P.	4,67 %	2027/06/30	série A	1 000 000	1 028	1 026	
Coastal GasLink Pipeline L.P.	4,69 %	2029/09/30	série B	190 000	190	199	
Coastal GasLink Pipeline L.P.	5,40 %	2036/09/30	série E	100 000	100	108	
Coastal GasLink Pipeline L.P.	5,54 %	2039/06/30	série F	500 000	500	545	
Comber Wind L.P.	5,13 %	2030/11/15	fonds d'amortissement, remb. par antic.	71 914	72	74	
Cordelio Amalco GP I	4,09 %	2034/09/30	série A, fonds d'amortissement	61 093	61	61	
Fonds de placement immobilier Crombie	3,13 %	2031/08/12	série J, remb. par antic.	150 000	150	142	
Crosslinx Transit Solutions G.P.	4,65 %	2046/09/30	fonds d'amortissement	91 195	91	86	
CT REIT	3,87 %	2027/12/07	série F, remb. par antic.	100 000	100	101	
CT REIT	3,03 %	2029/02/05	remb. par antic.	100 000	100	98	
CU Inc.	5,18 %	2035/11/21	remb. par antic.	225 000	249	241	
CU Inc.	4,54 %	2041/10/24		250 000	298	246	
CU Inc.	3,81 %	2042/09/10		375 000	430	337	
CU Inc.	4,72 %	2043/09/09	remb. par antic.	275 000	302	275	
CU Inc.	4,09 %	2044/09/02	remb. par antic.	200 000	234	184	
CU Inc.	3,96 %	2045/07/27	remb. par antic.	125 000	125	112	
CU Inc.	4,95 %	2050/11/18	remb. par antic.	100 000	100	102	
CU Inc.	4,66 %	2054/09/11	remb. par antic.	225 000	225	219	
Daimler Truck Finance Canada Inc.	5,77 %	2028/09/25		900 000	923	958	
Dollarama inc.	1,51 %	2027/09/20	remb. par antic.	525 000	503	514	
Dollarama inc.	5,53 %	2028/09/26	remb. par antic.	150 000	150	159	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream	2,54 %	2026/12/07	série D, remb. par antic.	150 000	150	149	
Fiducie de placement immobilier industriel Dream	2,06 %	2027/06/17	série C, remb. par antic.	125 000	125	123	
Société en commandite Sommet Industriel Dream	2,25 %	2027/01/12	série C, remb. par antic.	225 000	201	223	
Société en commandite Sommet Industriel Dream	2,44 %	2028/07/14	série D, remb. par antic.	225 000	195	220	
Société en commandite Sommet Industriel Dream	5,11 %	2029/02/12	remb. par antic.	100 000	100	104	
Enbridge Gas Distribution Inc.	4,95 %	2050/11/22	remb. par antic.	100 000	100	101	
Enbridge Gas Inc.	5,46 %	2028/10/06	remb. par antic.	150 000	150	159	
Enbridge Gas Inc.	4,16 %	2035/09/12	remb. par antic.	500 000	500	497	
Enbridge Gas Inc.	3,59 %	2047/11/22	remb. par antic.	100 000	100	83	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Enbridge Gas Inc.	3,51 %	2047/11/29	remb. par antic.	100 000	100	82	
Enbridge Gas Inc.	3,65 %	2050/04/01	remb. par antic.	375 000	426	309	
Enbridge Gas Inc.	5,67 %	2053/10/06	remb. par antic.	125 000	125	140	
Enbridge Inc.	5,70 %	2027/11/09	remb. par antic.	775 000	803	809	
Enbridge Inc.	4,90 %	2028/05/26	remb. par antic.	100 000	100	104	
Enbridge Inc.	3,90 %	2030/02/25	remb. par antic.	400 000	400	404	
Enbridge Inc.	7,20 %	2032/06/18	remb. par antic.	250 000	305	286	
Enbridge Inc.	5,75 %	2039/09/02	remb. par antic.	100 000	100	107	
Enbridge Inc.	4,24 %	2042/08/27	remb. par antic.	350 000	371	317	
Enbridge Inc.	4,57 %	2044/03/11	remb. par antic.	500 000	548	469	
Enbridge Inc.	5,76 %	2053/05/26	remb. par antic.	225 000	225	242	
Enbridge Inc.	5,38 %	2077/09/27	taux variable, remb. par antic.	1 000 000	1 035	1 023	
Enbridge Inc.	6,63 %	2078/04/12	série C, taux variable, remb. par antic.	150 000	150	158	
Enbridge Inc.	8,75 %	2084/01/15	taux variable, convertible, remb. par antic.	150 000	151	180	
Enbridge Pipelines Inc.	3,52 %	2029/02/22	remb. par antic.	500 000	481	503	
Enbridge Pipelines Inc.	2,82 %	2031/05/12	remb. par antic.	150 000	150	144	
Enbridge Pipelines Inc.	5,35 %	2039/11/10	remb. par antic.	100 000	100	103	
Enbridge Pipelines Inc.	5,33 %	2040/04/06	remb. par antic.	500 000	607	514	
Enbridge Pipelines Inc.	4,33 %	2049/02/22	remb. par antic.	150 000	150	132	
Enbridge Pipelines Inc.	4,20 %	2051/05/12	remb. par antic.	225 000	215	193	
Énergir inc.	3,53 %	2047/05/16	série U, remb. par antic.	100 000	96	83	
ENMAX Corp.	3,84 %	2028/06/05	série 4, remb. par antic.	425 000	465	430	
EPCOR Utilities Inc.	2,41 %	2031/06/30	remb. par antic.	300 000	295	283	
EPCOR Utilities Inc.	6,65 %	2038/04/15	remb. par antic.	200 000	302	237	
EPCOR Utilities Inc.	4,55 %	2042/02/28	remb. par antic.	100 000	100	98	
EPCOR Utilities Inc.	3,55 %	2047/11/27	remb. par antic.	100 000	100	83	
EPCOR Utilities Inc.	3,11 %	2049/07/08	remb. par antic.	150 000	141	114	
EPCOR Utilities Inc.	4,99 %	2054/05/31	remb. par antic.	225 000	225	230	
Fair Hydro Trust	3,36 %	2033/05/15	remb. par antic.	150 000	154	147	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	4,25 %	2027/12/06	remb. par antic.	125 000	130	127	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	4,23 %	2029/06/14	remb. par antic.	100 000	100	102	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	4,73 %	2034/11/22	remb. par antic.	400 000	400	410	
Fairfax Financial Holdings Ltd.	5,23 %	2054/11/23	remb. par antic.	200 000	200	200	
Fédération des caisses Desjardins du Québec	5,28 %	2034/05/15	taux variable, remb. par antic.	200 000	200	210	
Finning International Inc.	4,45 %	2028/05/16	remb. par antic.	100 000	100	102	
FPI First Capital	3,45 %	2028/03/01	remb. par antic.	150 000	147	150	
FPI First Capital	5,57 %	2031/03/01	remb. par antic.	100 000	100	107	
FPI First Capital	4,83 %	2033/06/13	série E, remb. par antic.	100 000	100	102	
First Nations ETF L.P.	4,14 %	2041/12/31	série 1A, fonds d'amortissement	98 097	98	95	
Compagnie Crédit Ford du Canada	6,38 %	2028/11/10	remb. par antic.	500 000	500	526	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,67 %	2030/02/20	remb. par antic.	185 000	185	191	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,58 %	2031/05/23	remb. par antic.	300 000	300	308	
Compagnie Crédit Ford du Canada	5,05 %	2032/01/09	remb. par antic.	150 000	150	149	
Fortified Trust	4,42 %	2027/12/23	série A	125 000	125	128	
Fortis Inc.	4,43 %	2029/05/31	remb. par antic.	1 000 000	1 033	1 032	
FortisAlberta Inc.	5,85 %	2038/04/15	remb. par antic.	100 000	132	110	
FortisAlberta Inc.	5,37 %	2039/10/30	remb. par antic.	300 000	336	319	
FortisAlberta Inc.	2,63 %	2051/06/08	remb. par antic.	150 000	150	101	
FortisBC Energy Inc.	6,00 %	2037/10/02	remb. par antic.	400 000	521	443	
FortisBC Energy Inc.	2,54 %	2050/07/13	remb. par antic.	350 000	333	235	
Financière General Motors du Canada Ltée	3,15 %	2027/02/08	remb. par antic.	200 000	197	200	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,20 %	2028/02/09	remb. par antic.	100 000	100	104	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,00 %	2029/02/09	remb. par antic.	175 000	175	182	
Genworth MI Canada Inc.	2,96 %	2027/03/01	remb. par antic.	100 000	100	100	
Gibson Energy Inc.	3,60 %	2029/09/17	remb. par antic.	350 000	369	349	
Gibson Energy Inc.	5,75 %	2033/07/12	remb. par antic.	125 000	125	135	
Glacier Credit Card Trust	5,68 %	2028/09/20	série 23-1	275 000	276	292	
Glencore Finance (Canada) Ltd.	4,05 %	2032/10/10	remb. par antic.	800 000	800	789	
Grand Renewable Solar L.P.	3,93 %	2035/01/31	série 1A, fonds d'amortissement, remb. par antic.	112 065	112	110	
Granite REIT Holdings L.P.	3,06 %	2027/06/04	série 4, remb. par antic.	250 000	254	250	
Granite REIT Holdings L.P.	2,19 %	2028/08/30	remb. par antic.	225 000	218	218	
Granite REIT Holdings L.P.	2,38 %	2030/12/18	remb. par antic.	125 000	125	116	
Great-West Lifeco Inc.	2,38 %	2030/05/14	remb. par antic.	350 000	350	339	
Great-West Lifeco Inc.	6,67 %	2033/03/21	remb. par antic.	150 000	210	174	
Great-West Lifeco Inc.	6,00 %	2039/11/16	remb. par antic.	100 000	100	112	
Great-West Lifeco Inc.	2,98 %	2050/07/08	remb. par antic.	250 000	233	182	
HCN Canadian Holdings-1 L.P.	2,95 %	2027/01/15	remb. par antic.	150 000	150	150	
Health Montreal Collective L.P.	6,72 %	2049/09/30	fonds d'amortissement	487 249	596	574	
Honda Canada Finance Inc.	4,90 %	2029/02/21	remb. par antic.	100 000	100	105	
Hospital for Sick Children (The)	3,42 %	2057/12/07	série B, remb. par antic.	75 000	75	57	
Hospital Infrastructure Partners (NOH) Partnership	5,44 %	2045/01/31	série A, fonds d'amortissement, remb. par antic.	244 224	244	261	
Hydro One Inc.	2,16 %	2030/02/28	remb. par antic.	100 000	100	96	
Hydro One Inc.	7,35 %	2030/06/03	remb. par antic.	225 000	250	260	
Hydro One Inc.	1,69 %	2031/01/16	remb. par antic.	250 000	242	233	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Hydro One Inc.	2,23 %	2031/09/17	remb. par antic.	450 000	443	423	
Hydro One Inc.	5,49 %	2040/07/16	remb. par antic.	600 000	717	654	
Hydro One Inc.	4,39 %	2041/09/26		500 000	613	484	
Hydro One Inc.	3,63 %	2049/06/25	remb. par antic.	400 000	448	334	
Hydro One Inc.	4,85 %	2054/11/30	remb. par antic.	500 000	515	501	
Hydro One Ltd.	1,41 %	2027/10/15	remb. par antic.	150 000	150	147	
Hyundai Capital Canada Inc.	4,81 %	2027/02/01		100 000	100	102	
Hyundai Capital Canada Inc.	3,20 %	2027/02/16	remb. par antic.	250 000	248	251	
Hyundai Capital Canada Inc.	5,57 %	2028/03/08	remb. par antic.	125 000	125	131	
Hyundai Capital Canada Inc.	4,90 %	2029/01/31	remb. par antic.	100 000	100	104	
Société financière IGM Inc.	7,00 %	2032/12/31		125 000	156	146	
Société financière IGM Inc.	4,12 %	2047/12/09	remb. par antic.	100 000	100	88	
Intact Corporation financière	2,85 %	2027/06/07	remb. par antic.	100 000	100	100	
Intact Corporation financière	1,93 %	2030/12/16	remb. par antic.	150 000	150	142	
Intact Corporation financière	2,95 %	2050/12/16	remb. par antic.	300 000	286	215	
Intact Corporation financière	5,28 %	2054/09/14	remb. par antic.	100 000	100	105	
Inter Pipeline Ltd.	4,23 %	2027/06/01	remb. par antic.	493 000	524	498	
Inter Pipeline Ltd.	5,71 %	2030/05/29	remb. par antic.	210 000	210	225	
Inter Pipeline Ltd.	6,38 %	2033/02/17	remb. par antic.	150 000	150	167	
Inter Pipeline Ltd.	4,64 %	2044/05/30	remb. par antic.	150 000	150	136	
John Deere Financial Inc.	4,95 %	2027/06/14		100 000	100	103	
John Deere Financial Inc.	4,38 %	2028/07/11		575 000	575	592	
John Deere Financial Inc.	4,63 %	2029/04/04		400 000	406	416	
Keyera Corp.	3,96 %	2030/05/29	remb. par antic.	300 000	316	302	
Keyera Corp.	5,66 %	2054/01/04	remb. par antic.	325 000	325	339	
Les Compagnies Loblaw Limitée	6,65 %	2027/11/08		375 000	456	397	
Les Compagnies Loblaw Limitée	2,28 %	2030/05/07	remb. par antic.	375 000	381	361	
Les Compagnies Loblaw Limitée	5,90 %	2036/01/18	remb. par antic.	575 000	746	637	
Lower Mattagami Energy L.P.	4,94 %	2043/09/21	remb. par antic.	150 000	192	153	
Magna International Inc.	4,95 %	2031/01/31	remb. par antic.	100 000	100	105	
Banque Manuvie du Canada	2,86 %	2027/02/16		700 000	647	701	
Société Financière Manuvie	5,41 %	2033/03/10	taux variable, remb. par antic.	325 000	325	339	
Société Financière Manuvie	2,82 %	2035/05/13	taux variable, remb. par antic.	275 000	249	266	
Société financière Mercedes-Benz Canada Inc.	5,12 %	2028/06/27		175 000	175	183	
Metro Inc.	3,39 %	2027/12/06	remb. par antic.	475 000	491	478	
Metro Inc.	4,66 %	2033/02/07	remb. par antic.	100 000	100	104	
Metro Inc.	5,03 %	2044/12/01	série D, remb. par antic.	125 000	125	125	
Metro Inc.	3,41 %	2050/02/28	remb. par antic.	100 000	100	78	
Banque Nationale du Canada	5,22 %	2028/06/14		150 000	150	157	
Banque Nationale du Canada	3,31 %	2028/08/15	taux variable, remb. par antic.	1 000 000	1 000	1 003	
Banque Nationale du Canada	5,43 %	2032/08/16	taux variable, remb. par antic.	100 000	96	104	
Banque Nationale du Canada	5,28 %	2034/02/15	taux variable, remb. par antic.	200 000	200	210	
NAV Canada	7,40 %	2027/06/01	série 96-3	125 000	139	133	
NAV Canada	2,92 %	2051/09/29	remb. par antic.	250 000	237	183	
North Battleford Power L.P.	4,96 %	2032/12/31	série A, fonds d'amortissement	55 929	56	58	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd.	2,80 %	2027/06/01	série J, remb. par antic.	275 000	279	274	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd.	2,80 %	2031/06/01	série N, remb. par antic.	1 325 000	1 287	1 269	
North West Redwater Partnership / NWR Financing Co. Ltd.	4,15 %	2033/06/01	série H, remb. par antic.	250 000	246	253	
Northern Courier Pipeline L.P.	3,37 %	2042/06/30	fonds d'amortissement	140 863	141	133	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc.	3,75 %	2033/03/31	série C, fonds d'amortissement	81 019	81	80	
Nouvelle Autoroute 30 Financement Inc.	4,12 %	2042/06/30	série A, fonds d'amortissement	98 819	99	92	
Nova Scotia Power Inc.	6,95 %	2033/08/25		225 000	261	262	
Nova Scotia Power Inc.	4,15 %	2042/03/06	remb. par antic.	725 000	821	655	
OMERS Realty Corp.	3,63 %	2030/06/05	série 11, remb. par antic.	800 000	736	807	
Original Wempi Inc.	7,79 %	2027/10/04		425 000	427	452	
Pembina Pipeline Corp.	3,62 %	2029/04/03	remb. par antic.	100 000	89	101	
Pembina Pipeline Corp.	3,31 %	2030/02/01	série 15, remb. par antic.	400 000	422	397	
Pembina Pipeline Corp.	3,53 %	2031/12/10	remb. par antic.	250 000	243	245	
Pembina Pipeline Corp.	4,81 %	2044/03/25	série 4, remb. par antic.	375 000	417	357	
Pembina Pipeline Corp.	4,74 %	2047/01/21	remb. par antic.	100 000	100	93	
Pembina Pipeline Corp.	4,54 %	2049/04/03	remb. par antic.	250 000	241	225	
Pembina Pipeline Corp.	4,67 %	2050/05/28	remb. par antic.	125 000	125	115	
Plenary Health Care Partnerships Humber L.P.	4,90 %	2039/05/31	fonds d'amortissement	70 560	71	73	
Power Corporation du Canada	8,57 %	2039/04/22		350 000	469	475	
Primaris REIT	5,00 %	2030/03/15	remb. par antic.	100 000	100	104	
Primaris REIT	5,30 %	2032/03/15	remb. par antic.	100 000	100	105	
Fonds de placement immobilier RioCan	2,36 %	2027/03/10	série AC, remb. par antic.	125 000	125	124	
Fonds de placement immobilier RioCan	2,83 %	2028/11/08	série AE, remb. par antic.	225 000	218	221	
Fonds de placement immobilier RioCan	5,96 %	2029/10/01	remb. par antic.	275 000	275	294	
Fonds de placement immobilier RioCan	5,46 %	2031/03/01	remb. par antic.	100 000	100	106	
Rogers Communications Inc.	3,80 %	2027/03/01	remb. par antic.	150 000	151	151	
Rogers Communications Inc.	3,65 %	2027/03/31	remb. par antic.	1 000 000	1 008	1 006	
Rogers Communications Inc.	5,70 %	2028/09/21	remb. par antic.	350 000	350	371	
Rogers Communications Inc.	4,40 %	2028/11/02	remb. par antic.	225 000	252	231	
Rogers Communications Inc.	3,25 %	2029/05/01	remb. par antic.	359 000	385	357	
Rogers Communications Inc.	4,25 %	2032/04/15	remb. par antic.	400 000	396	404	
Rogers Communications Inc.	5,90 %	2033/09/21	remb. par antic.	250 000	250	276	
Rogers Communications Inc.	6,68 %	2039/11/04	remb. par antic.	100 000	100	116	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Rogers Communications Inc.	6,75 %	2039/11/09	remb. par antic.	400 000	496	467	
Rogers Communications Inc.	6,11 %	2040/08/25		150 000	150	165	
Banque Royale du Canada	2,33 %	2027/01/28		650 000	661	648	
Banque Royale du Canada	4,61 %	2027/07/26		950 000	947	975	
Banque Royale du Canada	4,64 %	2028/01/17		1 550 000	1 586	1 599	
Banque Royale du Canada	1,83 %	2028/07/31		125 000	106	122	
Banque Royale du Canada	5,23 %	2030/06/24		1 350 000	1 418	1 448	
Banque Royale du Canada	2,94 %	2032/05/03	taux variable, remb. par antic.	725 000	719	724	
Banque Royale du Canada	1,67 %	2033/01/28	taux variable, remb. par antic.	325 000	318	317	
Banque Royale du Canada	5,01 %	2033/02/01	taux variable, remb. par antic.	150 000	150	155	
Banque Royale du Canada	5,10 %	2034/04/03	taux variable, convertible, remb. par antic.	1 900 000	1 951	1 986	
Saputo Inc.	2,24 %	2027/06/16	remb. par antic.	150 000	154	149	
Saputo Inc.	2,30 %	2028/06/22	remb. par antic.	300 000	295	294	
Fiducie de capital Banque Scotia	5,65 %	2056/12/31	série 06-1, taux variable, remb. par antic.	225 000	232	238	
SmartCentres REIT	3,19 %	2027/06/11	série V, remb. par antic.	200 000	199	200	
SmartCentres REIT	3,83 %	2027/12/21	série S, remb. par antic.	150 000	150	151	
SmartCentres REIT	3,65 %	2030/12/11	série W, remb. par antic.	150 000	150	147	
SNC-Lavalin Innisfree McGill Finance Inc.	6,63 %	2044/06/30	remb. par antic.	82 532	82	96	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd.	4,32 %	2030/02/01		200 000	200	204	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd.	4,62 %	2032/02/01	remb. par antic.	225 000	225	230	
South Bow Canadian Infrastructure Holdings Ltd.	4,93 %	2035/02/01	remb. par antic.	225 000	225	230	
Fiducie de capital Sun Life	7,09 %	2032/06/30	série B, remb. par antic.	225 000	267	256	
Financière Sun Life inc.	2,80 %	2033/11/21	taux variable, remb. par antic.	675 000	664	665	
Financière Sun Life inc.	5,50 %	2035/07/04	taux variable, remb. par antic.	150 000	150	161	
Financière Sun Life inc.	4,14 %	2037/09/13	taux variable, remb. par antic.	200 000	200	200	
Suncor Énergie Inc.	3,95 %	2051/03/04	remb. par antic.	325 000	310	267	
TELUS Corp.	2,35 %	2028/01/27	remb. par antic.	350 000	344	345	
TELUS Corp.	3,30 %	2029/05/02	série CY, remb. par antic.	125 000	124	125	
TELUS Corp.	3,15 %	2030/02/19	série CAA, remb. par antic.	350 000	343	344	
TELUS Corp.	2,05 %	2030/10/07	remb. par antic.	150 000	150	140	
TELUS Corp.	5,25 %	2032/11/15	remb. par antic.	700 000	694	744	
TELUS Corp.	5,75 %	2033/09/08	remb. par antic.	150 000	150	164	
TELUS Corp.	4,75 %	2045/01/17	remb. par antic.	125 000	124	119	
TELUS Corp.	5,95 %	2053/09/08	remb. par antic.	300 000	300	329	
Teranet Holdings L.P.	5,75 %	2040/12/17	remb. par antic.	100 000	100	102	
Groupe TMX Ltée	4,68 %	2029/08/16	remb. par antic.	100 000	100	104	
Groupe TMX Ltée	2,02 %	2031/02/12	série F, remb. par antic.	450 000	431	421	
Groupe TMX Ltée	4,84 %	2032/02/18	remb. par antic.	200 000	200	211	
Groupe TMX Ltée	4,97 %	2034/02/16	remb. par antic.	100 000	100	106	
Toronto Hydro Corp.	2,47 %	2031/10/20	remb. par antic.	375 000	368	357	
Toronto Hydro Corp.	5,54 %	2040/05/21	remb. par antic.	100 000	126	110	
Banque Toronto-Dominion (La)	2,26 %	2027/01/07		575 000	570	573	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,21 %	2027/06/01		1 775 000	1 788	1 807	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,48 %	2028/01/18		450 000	448	463	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,49 %	2028/09/08		450 000	451	476	
Banque Toronto-Dominion (La)	1,90 %	2028/09/11		625 000	615	609	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,68 %	2029/01/08		1 625 000	1 642	1 691	
Banque Toronto-Dominion (La)	3,06 %	2032/01/26	taux flottant, remb. par antic.	550 000	545	551	
Banque Toronto-Dominion (La)	5,18 %	2034/04/09	taux variable, remb. par antic.	225 000	225	236	
Tourmaline Oil Corp.	2,08 %	2028/01/25	série 1, remb. par antic.	150 000	150	147	
Toyota Crédit Canada Inc.	5,16 %	2028/07/12		150 000	150	157	
TransCanada PipeLines Ltd.	7,31 %	2027/01/15		200 000	240	208	
TransCanada PipeLines Ltd.	3,80 %	2027/04/05	remb. par antic.	700 000	666	705	
TransCanada PipeLines Ltd.	8,21 %	2030/04/25		100 000	109	114	
TransCanada PipeLines Ltd.	5,28 %	2030/07/15	remb. par antic.	275 000	275	293	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,55 %	2041/11/15	remb. par antic.	400 000	432	379	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,35 %	2046/06/06	remb. par antic.	125 000	125	112	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,18 %	2048/07/03	remb. par antic.	350 000	356	304	
TransCanada PipeLines Ltd.	4,34 %	2049/10/15	remb. par antic.	300 000	291	266	
TransCanada PipeLines Ltd.	5,13 %	2055/11/19	remb. par antic.	300 000	300	297	
TransCanada Trust	4,65 %	2077/05/18	série 2017-A, taux variable, remb. par antic.	400 000	385	404	
Union Gas Ltd.	4,88 %	2041/06/21	remb. par antic.	150 000	156	152	
Union Gas Ltd.	4,20 %	2044/06/02	remb. par antic.	575 000	691	533	
Ventas Canada Finance Ltd.	2,45 %	2027/01/04	série G, remb. par antic.	150 000	150	149	
Ventas Canada Finance Ltd.	5,40 %	2028/04/21	remb. par antic.	225 000	224	235	
Ventas Canada Finance Ltd.	3,30 %	2031/12/01	série H, remb. par antic.	150 000	149	144	
Crédit VW Canada Inc.	5,73 %	2028/09/20		250 000	251	265	
Westcoast Energy Inc.	6,75 %	2027/12/15	remb. par antic.	300 000	286	318	
Whitecap Resources Inc.	3,76 %	2028/06/19	série 2	1 000 000	1 011	1 007	
Windsor Regional Hospital	2,71 %	2060/11/18	série A, remb. par antic.	100 000	100	63	
Groupe WSP Global Inc.	2,41 %	2028/04/19	remb. par antic.	250 000	245	246	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Inventaire du portefeuille Au 31 décembre 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Groupe WSP Global Inc.	5,55 %	2030/11/22	remb. par antic.	1 000 000	1 069	1 071	
TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES					120 538	118 628	25,1 %
OBLIGATIONS INTERNATIONALES					476 325	460 931	97,5 %
États-Unis							
Athene Global Funding	4,09 %	2030/05/23		200 000	200	201	
Athene Global Funding	4,61 %	2035/09/19		600 000	600	591	
GA Global Funding Trust	4,86 %	2033/07/22		500 000	500	510	
Manulife Finance Delaware L.P.	5,06 %	2041/12/15	taux variable, remb. par antic.	500 000	471	512	
Prologis L.P.	4,20 %	2033/02/15	remb. par antic.	600 000	598	604	
					2 369	2 418	0,5 %
TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES					2 369	2 418	0,5 %
OBLIGATIONS SUPRANATIONALES							
Banque asiatique de développement	4,65 %	2027/02/16		925 000	927	948	
Banque asiatique de développement	1,50 %	2028/05/04		725 000	712	705	
Banque asiatique de développement	3,30 %	2028/05/24		325 000	322	329	
Banque interaméricaine de développement	0,88 %	2027/08/27		550 000	539	535	
Banque interaméricaine de développement	3,40 %	2028/05/24		400 000	398	406	
Banque interaméricaine de développement	4,60 %	2029/03/01		175 000	183	184	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	1,80 %	2027/01/19		575 000	569	571	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	0,88 %	2027/09/28		925 000	908	898	
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	3,70 %	2028/01/18		800 000	802	817	
International Finance Corp.	1,85 %	2027/01/28		350 000	347	348	
International Finance Corp.	3,30 %	2028/05/10		300 000	298	304	
					6 005	6 045	1,3 %
TOTAL DES OBLIGATIONS SUPRANATIONALES					6 005	6 045	1,3 %
TOTAL DES OBLIGATIONS					484 699	469 394	99,3 %
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen							
TOTAL DES PLACEMENTS					484 699	469 394	99,3 %
Autres actifs, moins les passifs							
TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES						3 544	0,7 %
						472 938	100,0 %

Annexe à l'inventaire du portefeuille

Conventions de compensation (note 2d)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds n'avait pas conclu de conventions selon lesquelles les instruments financiers pouvaient être compensés.

Risques liés aux instruments financiers

Objectif de placement : Le Fonds indice obligataire canadien CIBC (le *Fonds*) cherche à procurer un revenu élevé et une certaine croissance du capital tout en tentant de préserver ce dernier. Le Fonds est géré de manière à dégager un rendement qui suit de près celui de l'indice des obligations globales universelles FTSE Canada, qui comprend plus de 900 obligations canadiennes négociables visant à rendre compte du rendement de l'ensemble du marché canadien des obligations de qualité.

Stratégies de placement : Le Fonds emploie des stratégies de gestion passive de manière à créer un portefeuille présentant des caractéristiques similaires à celles de l'indice des obligations globales universelles FTSE Canada, ce qui lui permet de dégager un rendement qui suit de près celui de cet indice.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

Risque de concentration aux 31 décembre 2025 et 2024

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 31 décembre 2025.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 décembre 2024 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

Au 31 décembre 2024

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
Obligations canadiennes	
Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada	35,1
Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux	33,1
Obligations émises et garanties par les gouvernements municipaux	2,8
Obligations de sociétés	25,8
Obligations internationales	
États-Unis	0,2
Obligations supranationales	2,4
Autres actifs, moins les passifs	0,6
Total	100,0

Fonds indice obligataire canadien CIBC

Risque de crédit

Les notations représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notations suivantes :

Titres de créance par notation (note 2b)	% de l'actif net	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
AAA	41,5	39,0
AA	18,1	31,5
A	27,7	16,1
BBB	12,0	12,8
Total	99,3	99,4

Risque de change

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le Fonds n'était pas exposé de façon importante au risque de change.

Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Fonds n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Fonds dans les titres à revenu fixe selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)
Moins de 1 an	671	8 729
1 an à 3 ans	111 111	272 874
3 ans à 5 ans	69 396	210 953
Plus de 5 ans	288 216	922 198
Total	469 394	1 414 754

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2025 et 2024 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la durée moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	31 décembre 2025	31 décembre 2024
		8 546

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 31 décembre 2025 et 2024 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de catégorie A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Indice des obligations globales universelles FTSE Canada	4 726	14 254

Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 31 décembre 2025 et 2024 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

Au 31 décembre 2025

Classement	Niveau 1 (i)	Niveau 2 (ii)	Niveau 3 (iii)	Total
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	469 394	–	469 394
Total des actifs financiers	–	469 394	–	469 394

- (i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques
- (ii) Autres données observables importantes
- (iii) Données non observables importantes

Au 31 décembre 2024

Classement	Niveau 1 (i)	Niveau 2 (ii)	Niveau 3 (iii)	Total
	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	(en milliers de dollars)	
Actifs financiers				
Titres à revenu fixe	–	1 414 754	–	1 414 754
Placements à court terme	–	496	–	496
Total des actifs financiers	–	1 415 250	–	1 415 250

- (i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques
- (ii) Autres données observables importantes
- (iii) Données non observables importantes

Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 31 décembre 2025 et 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Le Fonds ne détenait pas de placements de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de l'une ou l'autre des périodes.

Notes des états financiers

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

1. Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Chacun des Fonds mutuels CIBC et chacun des portefeuilles de la Famille de Portefeuilles CIBC (individuellement le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*) est une fiducie de fonds commun de placement constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au CIBC Square, 81 Bay Street, 20th Floor, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Placements CIBC inc. est le placeur principal des Fonds, la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) est le gestionnaire (le *gestionnaire*) des Fonds et Compagnie Trust CIBC est le fiduciaire (le *fiduciaire*) des Fonds.

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories ou de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. À l'avenir, l'offre de toute catégorie ou série de parts d'un Fonds pourrait prendre fin ou des catégories ou séries de parts supplémentaires pourraient être offertes. Le tableau qui suit présente les catégories ou les séries de parts offertes par chaque Fonds, à la date des présents états financiers :

Fonds	Catégories ou séries offertes
Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F
Fonds marché monétaire CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds de revenu à court terme CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds canadien d'obligations CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds à revenu mensuel CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds d'obligations mondiales CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds mondial à revenu mensuel CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds équilibré CIBC	Catégorie A et catégorie F
Fonds de revenu de dividendes CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds de croissance de dividendes CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds d'actions canadiennes CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds de petites capitalisations canadien CIBC	Catégorie A et catégorie F
Fonds d'actions américaines CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds petites sociétés américaines CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds d'actions mondiales CIBC	Catégorie A et catégorie F
Fonds d'actions internationales CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds d'actions européennes CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds de marchés émergents CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds Asie-Pacifique CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds petites sociétés internationales CIBC	Catégorie A et catégorie F
Fonds sociétés financières CIBC	Catégorie A et catégorie F
Fonds ressources canadiennes CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds énergie CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds immobilier canadien CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds métaux précieux CIBC	Catégorie A, catégorie F et catégorie O
Fonds d'innovation en technologie CIBC (<i>auparavant le Fonds mondial de technologie CIBC</i>)	Catégorie A et catégorie F
Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice obligataire canadien CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice obligataire mondial CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indiciel équilibré CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F et catégorie Plus-F
Fonds indice boursier canadien CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice boursier américain élargi CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice boursier américain CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice boursier international CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice boursier européen CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F et catégorie Plus-F
Fonds indiciel marchés émergents CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F, catégorie Plus-F et catégorie O
Fonds indice Nasdaq CIBC	Catégorie A, catégorie privilégiée, catégorie F et catégorie Plus-F
Portefeuille revenu sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie F, catégorie FT4 et catégorie FT6
Portefeuille revenu Plus sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie F, catégorie FT4 et catégorie FT6
Portefeuille équilibré sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT4, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuille équilibré à revenu mensuel sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuille croissance équilibré sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT4, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuille croissance sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT4, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuille croissance Plus sous gestion CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT4, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie F, catégorie FT4 et catégorie FT6
Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT4, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC	Catégorie A, catégorie T4, catégorie T6, catégorie T8, catégorie F, catégorie FT4, catégorie FT6 et catégorie FT8
Portefeuilles FNB	Catégories ou séries offertes
Portefeuille FNB prudent CIBC	Catégorie A, catégorie F, catégorie FNB et catégorie O
Portefeuille FNB équilibré CIBC	Catégorie A, catégorie F, catégorie FNB et catégorie O
Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC	Catégorie A, catégorie F, catégorie FNB et catégorie O

Solutions de placement Intelli	Catégories ou séries offertes
Solution de revenu Intelli CIBC	Série A, série T5, série F, série FT5, série S et série ST5
Solution équilibrée de revenu Intelli CIBC	Série A, série T5, série F, série FT5, série S et série ST5
Solution équilibrée Intelli CIBC	Série A, série T5, série F, série FT5, série S et série ST5
Solution équilibrée de croissance Intelli CIBC	Série A, série T5, série F, série FT5, série S et série ST5
Solution de croissance Intelli CIBC	Série A, série T5, série F, série FT5, série S et série ST5

Stratégies d'investissement durable	Catégories ou séries offertes
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC	Série A, série F, série FNB, série S et série O
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC	Série A, série F, série FNB, série S et série O
Fonds durable d'actions mondiales CIBC	Série A, série F, série FNB, série S et série O
Solution durable équilibrée prudente CIBC	Série A, série F, série FNB, série S et série O
Solution durable équilibrée CIBC	Série A, série F, série FNB, série S et série O
Solution durable équilibrée de croissance CIBC	Série A, série F, série FNB, série S et série O

Les parts de série FNB sont offertes à la vente de façon continue par voie de prospectus sous forme de parts ordinaires (séries) et se négocient à la Cboe Canada Inc. (*Cboe Canada*) en dollars canadiens. Le tableau qui suit présente le symbole boursier à la Cboe Canada pour chaque part de série FNB négociée à la Cboe Canada, à la date des présents états financiers :

Stratégies d'investissement durable	Symbole boursier à la Cboe Canada
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC	CSCP
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC	CSCE
Fonds durable d'actions mondiales CIBC	CSGE
Solution durable équilibrée prudente CIBC	CSCB
Solution durable équilibrée CIBC	CSBA
Solution durable équilibrée de croissance CIBC	CSBG

Les parts de catégorie FNB sont offertes à la vente de façon continue par voie de prospectus sous forme de parts ordinaires (catégorie) et se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) en dollars canadiens. Le tableau qui suit présente le symbole boursier à la TSX pour chaque catégorie FNB négociée à la TSX, à la date des présents états financiers :

Portefeuilles FNB	Symbole boursier à la Bourse de Toronto
Portefeuille FNB prudent CIBC	CCON
Portefeuille FNB équilibré CIBC	CBLN
Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC	CGRW

Chaque catégorie ou série de parts peut exiger des frais de gestion différents. Les charges d'exploitation peuvent être communes ou propres à une catégorie ou à une série. Les charges propres à une catégorie ou à une série sont réparties par catégorie ou par série. Par conséquent, une valeur liquidative par part distincte est calculée pour chaque catégorie ou série de parts.

Les parts de catégorie A et de série A sont offertes à tous les investisseurs sans frais d'acquisition moyennant un placement minimum de 500 \$. Les investisseurs pourraient avoir à payer des frais d'opération à court terme, le cas échéant.

Les parts des catégories T4, T6 et T8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie A, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque catégorie, et elles peuvent nécessiter un placement minimum différent.

Les parts de catégorie F et de série F sont offertes, moyennant un placement minimum de 500 \$, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et les autres clients qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte. Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie F et de série F peuvent payer des honoraires à leur courtier pour leurs services. Aucune commission de suivi n'est payée aux courtiers à l'égard des parts de catégorie F et de série F, ce qui permet de réduire les frais de gestion annuels imputés à l'égard de ces parts. Les parts des catégories FT4, FT6 et FT8 ont les mêmes caractéristiques que les parts de catégorie F, sauf que chacune vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque catégorie, et elles peuvent nécessiter un placement minimum différent.

Les parts de catégorie privilégiée sont offertes aux investisseurs sans frais d'acquisition moyennant un placement minimum de 100 000 \$ pour le Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC et le Fonds marché monétaire CIBC, de 100 000 \$ US pour le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, de 50 000 \$ pour le Fonds de revenu à court terme CIBC, le Fonds canadien d'obligations CIBC, le Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC, le Fonds indice obligataire canadien CIBC, le Fonds indice obligataire mondial CIBC, le Fonds indice obligataire canadien CIBC, le Fonds indice boursier américain élargi CIBC, le Fonds indice boursier américain CIBC, le Fonds indice boursier international CIBC, le Fonds indice boursier européen CIBC, le Fonds indiciel marchés émergents CIBC, le Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC et le Fonds indice Nasdaq CIBC, et de 50 000 \$ US pour l'option d'achat en dollars américains du Fonds indice boursier américain élargi CIBC et du Fonds indice Nasdaq CIBC. Les frais de gestion sont moins élevés pour les parts de catégorie privilégiée que pour les parts de catégorie A.

Les parts de catégorie Plus-F sont offertes, sous réserve de certaines exigences de placement minimum, aux investisseurs qui participent à certains programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers, les clients institutionnels et les autres clients qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre ces parts sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de catégorie Plus-F peuvent payer des honoraires à leur courtier pour leurs services. Aucune commission de suivi n'est payée aux courtiers pour cette catégorie, de sorte que les frais de gestion annuels imputés sont réduits. Le 6 juillet 2020, les parts de catégorie institutionnelle du Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC, du Fonds indice obligataire canadien CIBC, du Fonds indice obligataire mondial CIBC, du Fonds indiciel équilibré CIBC, du Fonds indice boursier canadien CIBC, du Fonds indice boursier américain élargi CIBC, du Fonds indice boursier américain CIBC, du Fonds indice boursier international CIBC, du Fonds indice boursier européen CIBC, du Fonds indiciel marchés émergents CIBC, du Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC et du Fonds indice Nasdaq CIBC ont été renommées parts de catégorie Plus-F.

Les parts de catégorie FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (TSX) et offertes de façon continue. Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts de catégorie FNB à la TSX ou à une autre Bourse ou marché par l'intermédiaire de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence.

Les parts de série FNB sont cotées à la Cboe Canada et offertes de façon continue. Les investisseurs peuvent acheter ou vendre des parts de série FNB à la Cboe Canada ou à une autre Bourse ou marché par l'intermédiaire de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence.

Les parts de catégorie O ne sont offertes qu'à certains investisseurs qui ont été approuvés par le gestionnaire, avec lequel ils ont conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O ou dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et a conclu une convention relative à un compte de parts de catégorie O avec le gestionnaire. Ces investisseurs, habituellement des sociétés de services financiers, dont le gestionnaire, se servent des parts de catégorie O des Fonds pour faciliter l'offre d'autres produits aux investisseurs. Aucuns frais de gestion ni aucune charge d'exploitation ne sont imputés à un Fonds à l'égard des parts de catégorie O; plutôt, le gestionnaire facture des frais de gestion convenus directement aux porteurs de parts de catégorie O, ou selon leurs directives, ou encore aux courtiers et aux gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts de catégorie O.

Notes des états financiers

Les parts de série S ne peuvent être achetées que par des fonds communs de placement, des services de répartition d'actifs ou des comptes sous gestion discrétionnaire offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe.

Les parts de série T5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série A, les parts de série FT5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série F et les parts de série ST5 ont les mêmes caractéristiques que les parts de série S, sauf que les parts de série T5, les parts de série FT5 et les parts de série ST5 peuvent nécessiter un placement minimum différent et que chacune des séries vise à payer un montant de distribution fixe par part, ce qui donne lieu à une valeur liquidative par part distincte pour chaque série.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque catégorie ou série de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par chacun des Fonds au 31 décembre 2025. Les états de la situation financière de chaque Fonds sont présentés aux 31 décembre 2025 et 2024. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie de chaque Fonds sont établis pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024, sauf pour les Fonds, les catégories ou les séries créés au cours de l'un ou l'autre de ces exercices, auquel cas l'information présentée couvre la période qui s'étend de la date de création ou de la date de début des activités jusqu'au 31 décembre 2025 et 2024.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 4 mars 2026.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (*IFRS*) publiées par l'International Accounting Standards Board (*IASB*).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les IFRS. Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par les Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds (à moins d'indication contraire).

a) Instruments financiers

Classement et comptabilisation des instruments financiers

Selon l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les Fonds classent les actifs financiers dans l'une de trois catégories en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas d'instruments de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et que sa performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Tous les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation de chaque Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, aux directives internes et à la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* de chaque Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

Juste valeur des instruments financiers à l'aide de techniques d'évaluation

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs de chaque Fonds se trouve à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers d'un Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. En outre, un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec les Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel les Fonds sont exposés. Certains Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial ou municipal canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notations reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur notation s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une notation plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou à une notation équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notations des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Fonds représentent des notations recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notations utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers. Les notations utilisées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs ou des sous-conseillers.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par les Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes des états de la situation financière et à la note 2k.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Les fonds communs de placement peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Fonds.

Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher un Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement des Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

Conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine

L'intensification du conflit entre la Fédération de Russie et l'Ukraine a entraîné une volatilité et une incertitude importantes dans les marchés des capitaux. Les pays membres de l'OTAN, de l'Union européenne et du G7, dont le Canada, ont imposé des sanctions sévères et coordonnées contre la Russie. Des mesures restrictives ont également été imposées par la Russie. Ces mesures ont donné lieu à des perturbations importantes des activités de placement et des entreprises exerçant des activités en Russie, et certains titres sont devenus non liquides ou ont vu leur valeur diminuer considérablement. L'incidence à long terme sur les normes géopolitiques, les chaînes d'approvisionnement et les évaluations des placements est incertaine.

Au 31 décembre 2025, les Fonds n'étaient pas exposés aux titres russes ou leur exposition correspondait à moins de 1 % de leur actif net. Il est impossible de déterminer si des mesures supplémentaires seront prises par les gouvernements ou de connaître l'incidence de ces mesures sur les économies, les entreprises et les marchés des capitaux à l'échelle mondiale. Comme la situation demeure instable, le gestionnaire continue de surveiller l'évolution de la situation ainsi que son incidence sur les stratégies de placement.

c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations coupon zéro qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- ii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.
- iii) Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- iv) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- v) Le revenu de placement est la somme des revenus versés au Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par le Fonds.
- vi) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

Notes des états financiers

e) Titres en portefeuille

Le coût des titres d'un Fonds est établi de la façon suivante : les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est désigné par l'expression « prix de base rajusté » ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC, le Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC et le Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC, qui sont en dollars américains), aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds (sauf pour les Fonds susmentionnés, qui sont en dollars américains), aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change et à titre de revenu.

g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période considérée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) de change pour les Fonds qui utilisent les contrats de change à terme à des fins de couverture, ou à titre de profit (perte) sur dérivés pour les Fonds qui n'utilisent pas ces contrats à des fins de couverture.

h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à chaque date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés attribuable aux contrats à terme standardisés dans les états du résultat global.

i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière.

Lorsqu'une option d'achat position acheteur arrive à échéance, le Fonds subit une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, le Fonds réalise un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat. À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, le Fonds comptabilise une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, le Fonds comptabilise un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

j) Swaps

Les Fonds peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Fonds peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Fonds à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. Les Fonds ne concluront des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des informations additionnelles sur les swaps en cours à la fin de la période se trouvent à la section *Actifs et passifs dérivés – swaps* de l'inventaire du portefeuille des Fonds applicables.

k) Prêt de titres

Un Fonds peut prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés d'un Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne, qui n'est pas la contrepartie, ou un membre du groupe de la contrepartie, du fonds dans le cadre de la transaction, pour autant que les titres de créance de l'institution financière canadienne notés comme dette à court terme par une agence de notation agréée aient une notation approuvée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et dont l'échéance est identique à celle des titres prêtés.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres d'un Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres des Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global des Fonds. Le montant brut découlant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts des Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par les Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

l) Fonds à catégories ou à séries multiples

Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les charges d'exploitation et les frais de gestion propres à une catégorie ou à une série) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque catégorie ou série de parts à la date de l'attribution. Toutes les charges d'exploitation et tous les frais de gestion propres à une catégorie ou à une série n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation propres à une catégorie ou à une série sont prises en charge par le gestionnaire et recouvrées auprès des Fonds.

m) Prêts et créances, autres actifs et passifs

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

n) Légende des abréviations

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
AED	Dirham des Émirats arabes unis	KRW	Won sud-coréen
ARS	Peso argentin	MAD	Dirham marocain
AUD	Dollar australien	MXN	Peso mexicain
BRL	Real brésilien	MYR	Ringgit malais
CAD	Dollar canadien	NOK	Couronne norvégienne
CHF	Franc suisse	NZD	Dollar néo-zélandais
CLP	Peso chilien	PEN	Nouveau sol péruvien
CNY	Renminbi chinois	PHP	Peso philippin
COP	Peso colombien	PKR	Roupie pakistanaise
CZK	Couronne tchèque	PLN	Zloty polonais
DKK	Couronne danoise	QAR	Riyal qatarien
EGP	Livre égyptienne	RUB	Rouble russe
EUR	Euro	SAR	Riyal saoudien
GBP	Livre sterling	SEK	Couronne suédoise
HKD	Dollar de Hong Kong	SGD	Dollar de Singapour
HUF	Forint hongrois	THB	Baht thaïlandais
IDR	Rupiah indonésienne	TRY	Nouvelle livre turque
ILS	Shekel israélien	TWD	Dollar de Taïwan
INR	Roupie indienne	USD	Dollar américain
JOD	Dinar jordanien	ZAR	Rand sud-africain
JPY	Yen japonais		

<i>Autres abréviations</i>	<i>Description</i>
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
OVC	Obligation à valeur conditionnelle internationale
ELN	Billet lié à des titres de participation
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
CAÉ sans droit de vote	Certificat représentatif d'actions étrangères sans droit de vote

o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque catégorie ou série, est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

p) Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et de nouvelles interprétations n'étaient pas encore en vigueur au 31 décembre 2025 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

i) *Classement et évaluation des instruments financiers* (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

ii) *IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;

Notes des états financiers

- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Fonds évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Fonds.

3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) d'un Fonds correspond à un jour ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs d'un Fonds est calculée comme suit :

a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

b) Obligations, débiteures et autres titres de créance

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le prix qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel un Fonds investit est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la notation de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de contrats à terme standardisés et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de garantie. Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par un Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

f) Autres placements

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien d'un Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau Participations dans des fonds sous-jacents est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements des Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

5. Parts rachetables émises et en circulation

Chaque Fonds est autorisé à détenir un nombre illimité de catégories ou de séries de parts et peut émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée à chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable au moment de l'émission. Les distributions effectuées par un Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par un Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part d'un Fonds. Le droit de faire racheter des parts d'un Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme standardisés au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif d'un Fonds, à l'exclusion du passif d'un Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour un Fonds. Le Fonds n'est pas assujéti, en vertu de règles externes, à des exigences concernant son capital.

Le capital reçu par un Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement de ce Fonds, ce qui peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande d'un porteur de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

6. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds et calculés quotidiennement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de gestion annuels maximums exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque catégorie ou série de parts du Fonds sont présentés dans la note intitulée *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts de catégorie O et de série O, les frais de gestion sont négociés et payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions.

Le gestionnaire peut également imputer à un Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums, présentés à la note *Taux maximums annuels des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion.

Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de renoncer aux frais de gestion. Les frais de gestion auxquels il a renoncé sont présentés dans les états du résultat global.

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Fonds. Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par les Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire (les *frais d'administration fixes*). Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative des catégories ou séries de parts des Fonds, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés à chaque catégorie ou série de parts des Fonds sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de catégorie O et de série O. Les frais d'administration fixes payables par les Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services aux Fonds.

Lorsqu'un Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents dont les Fonds détiennent des parts peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

7. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Les Fonds sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et/ou des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujéti à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule lorsque les parts des Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés des Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par les Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le coût moyen des parts du porteur de parts aux fins fiscales, ce qui peut donner lieu à un gain en capital pour le porteur de parts, dans la mesure où le coût moyen devient inférieur à zéro.

Le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, le Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC, le Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC et le Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC peuvent réaliser des profits et des pertes de change nets à la conversion en dollars canadiens, à des fins fiscales, du montant net de leurs gains en capital réalisés. Ces gains sont distribués aux investisseurs annuellement, à moins que ces Fonds choisissent de les conserver, ce qui ferait en sorte que l'impôt serait payable par les Fonds.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition des Fonds se termine le 15 décembre, sauf pour le Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC, le Fonds marché monétaire CIBC et le Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC, pour lesquels l'année d'imposition se termine le 31 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujétis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

Provision pour impôts en lien avec des titres indiens

Les Fonds peuvent investir dans des titres cotés à une Bourse reconnue en Inde et, à titre d'investisseur de portefeuille étranger en Inde, ces Fonds seraient assujétis aux impôts locaux sur les gains en capital réalisés à la vente de ces titres indiens. Par conséquent, les Fonds comptabilisent une provision pour de tels impôts locaux établie à partir des profits latents nets résultant de ces titres indiens, et présentent ce montant au poste *Provision pour retenues d'impôt* dans les états de la situation financière et au poste *Retenues d'impôt* dans les états du résultat global.

8. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds, le cas échéant. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs des Fonds peuvent se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Les opérations relatives aux titres à revenu fixe et à certains autres titres sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Notes des états financiers

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et de certains autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants. En outre, les rabais de courtage ne comprennent que la valeur des services de recherche et d'autres services fournis par un tiers à Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI* ou le *conseiller en valeurs*) et à tout sous-conseiller en valeurs, la valeur des services fournis au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en valeurs par le courtier ne pouvant être déterminée. Quand ces services sont offerts à plus d'un Fonds, les coûts sont répartis entre ces Fonds en fonction du nombre d'opérations ou d'autres facteurs justes, tels qu'ils sont déterminés par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller en valeurs.

9. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque CIBC et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements de titres ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres figurent dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès des Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans des opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

Gestionnaire, fiduciaire, conseiller en valeurs et certains sous-conseillers en valeurs des Fonds

La Banque CIBC est le gestionnaire, Compagnie Trust CIBC, le fiduciaire, et GACI, le conseiller en valeurs de chacun des Fonds.

En outre, le gestionnaire prend les dispositions nécessaires relativement aux services administratifs des Fonds (autres que les services de publicité et services promotionnels qui relèvent du gestionnaire), aux services juridiques, aux services aux investisseurs et aux coûts liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus et aux autres rapports. Le gestionnaire est l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent des transferts des Fonds et fournit tous les autres services administratifs requis par les Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. Depuis le 1^{er} juillet 2024, le gestionnaire paie tous les frais d'administration des Fonds en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration fixes.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs délègue généralement les pouvoirs en matière de négociation et d'exécution aux sous-conseillers en valeurs.

Le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille et de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs ou les sous-conseillers en valeurs à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et aux sous-conseillers en valeurs qui traitent les opérations de courtage par leur entremise. Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et les sous-conseillers en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions du conseiller en valeurs et des sous-conseillers en valeurs, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par un Fonds, autrement payables par le Fonds, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom du Fonds, ou une partie du Fonds, au cours du mois en question. Le total des rabais de courtage versés par le Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. En outre, le gestionnaire peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard des Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds concerné.

Courtier désigné et courtier

GACI a conclu une entente avec Marchés mondiaux CIBC inc., un membre de son groupe, afin d'agir à titre de courtier désigné et courtier pour la distribution des parts de série FNB des Fonds, selon les conditions normales de concurrence en vigueur dans le secteur des fonds négociés en Bourse.

Dépositaire

Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (le *dépositaire*). Le dépositaire peut retenir les services de sous-dépositaires pour les Fonds. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille par un Fonds, ou une partie d'un Fonds, sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation au nom des Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie du paiement par les Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes des Fonds et, en contrepartie, paye certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables) et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés à Compagnie Trust CIBC Mellon. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par les Fonds.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) au dépositaire au titre des services de prêt de titres pour les exercices clos les 31 décembre 2025 et 2024 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

10. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement de certains Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme pour ces Fonds.

11. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés en cours auprès de courtiers.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts de

Fonds de bons du Trésor canadiens CIBC
Fonds marché monétaire CIBC
Fonds marché monétaire en dollars américains CIBC
Fonds de revenu à court terme CIBC
Fonds canadien d'obligations CIBC
Fonds à revenu mensuel CIBC
Fonds d'obligations mondiales CIBC
Fonds mondial à revenu mensuel CIBC
Fonds équilibré CIBC
Fonds de revenu de dividendes CIBC
Fonds de croissance de dividendes CIBC
Fonds d'actions canadiennes CIBC
Fonds d'actions valeur canadiennes CIBC
Fonds de petites capitalisations canadien CIBC
Fonds d'actions américaines CIBC
Fonds petites sociétés américaines CIBC
Fonds d'actions mondiales CIBC
Fonds d'actions internationales CIBC
Fonds d'actions européennes CIBC
Fonds de marchés émergents CIBC
Fonds Asie-Pacifique CIBC
Fonds petites sociétés internationales CIBC
Fonds sociétés financières CIBC
Fonds ressources canadiennes CIBC
Fonds énergie CIBC
Fonds immobilier canadien CIBC
Fonds métaux précieux CIBC
Fonds d'innovation en technologie CIBC (*auparavant Fonds mondial de technologie CIBC*)
Fonds indiciel d'obligations canadiennes à court terme CIBC
Fonds indice obligataire canadien CIBC
Fonds indice obligataire mondial CIBC
Fonds indiciel équilibré CIBC

Fonds indice boursier canadien CIBC
Fonds indice boursier américain élargi CIBC
Fonds indice boursier américain CIBC
Fonds indice boursier international CIBC
Fonds indice boursier européen CIBC
Fonds indiciel marchés émergents CIBC
Fonds indiciel Asie-Pacifique CIBC
Fonds indice Nasdaq CIBC
Fonds durable d'obligations canadiennes de base Plus CIBC
Fonds durable d'actions canadiennes CIBC
Fonds durable d'actions mondiales CIBC
Solution durable équilibrée prudente CIBC
Solution durable équilibrée CIBC
Solution durable équilibrée de croissance CIBC
Solution de revenu Intelli CIBC
Solution équilibrée de revenu Intelli CIBC
Solution équilibrée Intelli CIBC
Solution équilibrée de croissance Intelli CIBC
Solution de croissance Intelli CIBC
Portefeuille revenu sous gestion CIBC
Portefeuille revenu Plus sous gestion CIBC
Portefeuille équilibré sous gestion CIBC
Portefeuille équilibré à revenu mensuel sous gestion CIBC
Portefeuille croissance équilibré sous gestion CIBC
Portefeuille croissance sous gestion CIBC
Portefeuille croissance Plus sous gestion CIBC
Portefeuille revenu sous gestion en dollars américains CIBC
Portefeuille équilibré sous gestion en dollars américains CIBC
Portefeuille croissance sous gestion en dollars américains CIBC
Portefeuille FNB prudent CIBC
Portefeuille FNB équilibré CIBC
Portefeuille FNB équilibré de croissance CIBC

(collectivement, les « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2025 et 2024 et les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière des Fonds aux 31 décembre 2025 et 2024, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les périodes closes à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants des Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement des Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement des Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider les Fonds ou de cesser leur activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière des Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité des Fonds à poursuivre leur exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener les Fonds à cesser leur exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Gary Chin.

Ernst + Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada
23 mars 2026



Fonds mutuels CIBC
Famille de Portefeuilles CIBC

1-800-465-3863

www.cibc.com/fondsmutuels

info@gestiondactifscibc.com

Adresse de retour :

C. P. 4644, Station A

Toronto (Ontario)

M5W 5E4

Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC et de la Famille de Portefeuilles CIBC. La Famille de Portefeuilles CIBC est constituée de fonds communs de placement qui investissent principalement dans des Fonds mutuels CIBC. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, communiquez avec Placements CIBC inc. en composant le 1-800-465-3863 ou parlez-en à votre conseiller.

Le logo CIBC est une marque déposée de la Banque CIBC, utilisée sous licence.